

LE TRAIT D'UNION

volume 49, numéro 02: février 2024



Équipements de ski de fond disponibles
pour les jeunes



Depuis 1950

Jean MORNEAU
www.jeanmorneau.com

735, rue Taché
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
418 492-3632

91, boul. Cartier
Rivière-du-Loup (QC) G5R 4X4
418 860-3632

Membre affilié

**Pharmacie
Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier inc.**

Heures d'ouverture

| | | |
|---------------------------------------|-------------|---|
| Lundi, mardi, mercredi et vendredi | 9 h à 18 h | 555, rue Taché Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0 Tél. : 418 492-1234 Télec. : 418 492-2255 Courriel : 2366proprio@familiprix.ca |
| Jeudi | 9 h à 20 h | |
| Samedi | 9 h à 17 h | |
| Dimanche | 10 h à 13 h | |

Ce journal communautaire est publié par :
Le Trait d'Union de Saint-Bruno inc.
4, du Couvent
Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0
Téléphone : (418) 492-5178

Courriel: trdunion@globetrotter.net
Pour consultation: www.stbrunokamouraska.ca

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1197-4087

Politique du journal

Tout article pouvant porter une atteinte personnelle ne sera pas publié.

Le journal se réserve le droit de modifier, en tout ou en partie, les articles, et ce, tout en y respectant la teneur et le sens.

Distribution du journal

La distribution du journal s'effectue gratuitement par la poste dans tous les foyers de Saint-Bruno.

Abonnement

Le coût de l'abonnement est de 25 \$ par année pour les abonnés à l'extérieur de la municipalité ou pour toute autre personne ou organisme désirant s'abonner. L'abonnement se termine le 31 décembre de chaque année.

Tirage

Le Trait d'Union a un tirage de 310 exemplaires, certifié par l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

Tombée : 20 février 2024

Conseil d'administration

Présidente : Constance Gagné, 492-5178
Vice-présidente : Micheline Dionne 492-5281
Trésorière : Sonia Gagné, 492-3779
Secrétaire : Claudette Rivard 492-1612
Directrice : Valéry Lavoie 514-971-6948

L'Équipe du journal

Rédacteur en chef Équipe du journal

Traitement de texte et montage

Sonia Gagné

Collaboration

| | |
|--------------------------|------------------------|
| Municipalité Saint-Bruno | Constance Gagné |
| Fabrique | Guylaine Saint-Pierre |
| Claire Ouellet | Club Les Belles Pistes |
| Valéry Lavoie | Diane Cardin |
| Renée et Michel Auberson | Bernard Fortin |
| Monique Côté | MRC Kamouraska |

Sommaire :

Page 3 - 4 : Éditorial

Page 4 : Des skis de fond accessibles

Page 5 : Remerciement - De la Suisse au Canada
Jeu questionnaire Saint-Valentin

Page 6 - 14 : Chronique municipale

Page 14 : 50 ans et plus - Décret de population

Page 15 : Arc-en-ciel du coeur - Des moyens significatifs
Réponse du quiz

Page 16 : Biblio

Page 17 : Place de l'église - Rencontre de paroissiens

Page 18 : Chronique culinaire

Page 19 : Conseils pour une conduite hivernale -
Club Belles Pistes

Page 20 : Atelier Mon Choix

Page 21 : MRC Kamouraska

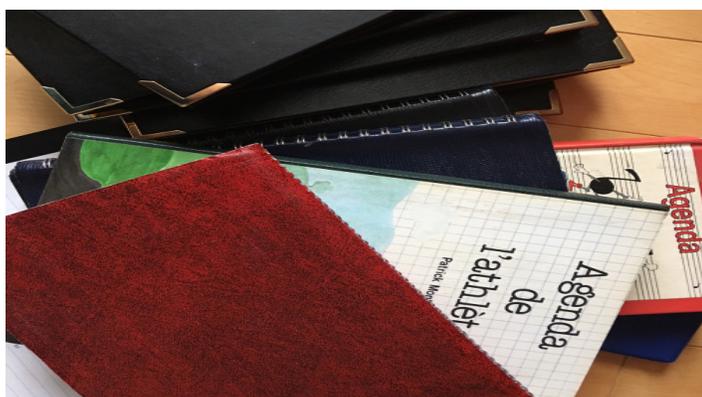
Page 22 : Horaires d'ouverture

Page 23 - 24 : Commanditaires

Pourquoi courir en tous sens ?

Je travaillais à mon agenda en ce début d'année et je me demandais si certains d'entre vous, lectrices et lecteurs du *Trait d'union*, avaient l'habitude de se servir de cet outil de planification et de recherche de *sens*. Eh oui, je crois qu'un agenda peut nous aider à ajouter du *sens* à notre vie, mais qu'est-ce que j'entends par là?

Si vous êtes comme moi, vous aimez commencer l'année avec un nouvel agenda, qu'il soit papier ou électronique, histoire de noter vos rendez-vous, les anniversaires, les jours fériés et j'en passe. C'est une pratique ancienne et répandue qui permet de se libérer l'esprit tout en évitant d'oublier d'aller chez le dentiste ou de payer ses taxes avant l'échéance. Pour ce faire, les éditeurs proposent des cahiers de toutes sortes, certains, d'allure sobre et professionnelle, ont une couverture noire en cuir ou en carton; d'autres sont illustrés selon un thème comme les chats, les tableaux de Monet, les fleurs, la cuisine ou les mangas.



Pour ma part, je préfère partir d'un cahier vierge et l'aménager à ma guise. Ça demande du temps, mais j'essaie d'en faire un moment de détente où je ne pense plus qu'aux lignes que je trace et aux dates que j'inscris. Si le cœur m'en dis, je dessine un peu ici et là sans gêne, mes gribouillis n'étant destinés qu'à moi-même. Ainsi s'établit une sorte de relation entre mon agenda et moi. Une relation qui m'est très précieuse.

Traditionnellement, dans un agenda, on note ce qu'on doit faire. La question est QUOI? Pour beaucoup d'entre nous, la vie moderne est faite de nombreuses responsabilités, d'engagements de toutes sortes, d'activités choisies ou imposées par les autres ou par soi-même.

Or, depuis quelques années, des auteurs nous invitent à réfléchir non seulement à ce qu'on doit faire – QUOI? – mais aussi aux raisons pour lesquelles on doit le faire – POURQUOI? Mine de rien, cette question peut changer du tout au tout notre rapport au temps et voici comment.

Chaque fois que j'inscris une chose à mon agenda, je me demande pourquoi je dois m'imposer ce rendez-vous ou cet engagement. Est-ce essentiel? Est-ce que je le fais contre mon désir et uniquement pour obtenir la reconnaissance de quelqu'un? Est-ce que ça va apporter quelque chose de positif? Me faire évoluer ou faire avancer mon entourage ou même la société? Bref, est-ce que ça a un *sens* pour moi?

Le *sens*, voilà la clé de mon agenda qui, si j'y inscris mes réflexions, prend vite l'allure d'un journal. Pour éviter de m'engager dans trop de directions, pour choisir d'investir mon temps dans ce qui compte le plus, pour me protéger de ce qui pourrait m'envahir et m'aliéner, je me demande POURQUOI? Si la réponse ne me convient pas, si elle ne correspond pas à mes valeurs ou à mes priorités, je peux renoncer. Ainsi, je consacre mon temps à ce qui a du sens, et – vous me voyez venir – mon bien-être s'en trouve augmenté.

Voilà ce qu'il me semblait intéressant de vous transmettre aujourd'hui. Plutôt que de courir en tous sens, arrêtons-nous à ce qui a du sens, un jour à la fois.

Guylaine Saint-Pierre



Des skis de fond accessibles pour les jeunes de moins de 14 ans

Vendredi le 19 janvier avait lieu une conférence de presse au local des loisirs afin de présenter l'acquisition d'équipements de skis de fond. Étaient présents pour l'occasion des représentants de l'école (directrice, professeurs, élèves), du Club les Belles Pistes du Rocher Blanc inc. et de la municipalité.

Les jeunes de moins de 14 ans ont maintenant la possibilité de se procurer un équipement de ski de fond et de se rendre au Club les Belles Pistes du Rocher Blanc inc. et ce gratuitement autant pour l'équipement que pour l'accès aux pistes.



faire la location de skis, et connaissant l'existence de la Petite Expé contacte la directrice de l'école, le président du Club ainsi que le maire de Saint-Bruno, afin d'arrimer le tout, à savoir l'intérêt de l'école, la participation du Club pour obtenir la gratuité ainsi que la municipalité pour l'entreposage et une personne responsable pour le prêt de l'équipement. Tout ce beau monde accepte le projet. Une demande est alors faite à l'organisme Pierre Lavoie, volet la Petite Expé pour acquérir de l'équipement, la réponse est positive, alors signature du contrat.



Mais d'où viennent ces équipements? La Petite Expé, le volet hivernal du Grand défi Pierre Lavoie a pour but d'initier les jeunes de tous les milieux aux plaisirs du ski de fond et d'encourager les jeunes à être plus actifs durant l'hiver.

Par l'entremise de M. André Laforest, bénévole au sein du Club les Belles Pistes du Rocher Blanc inc., voyant la demande constante des citoyens sur la possibilité de

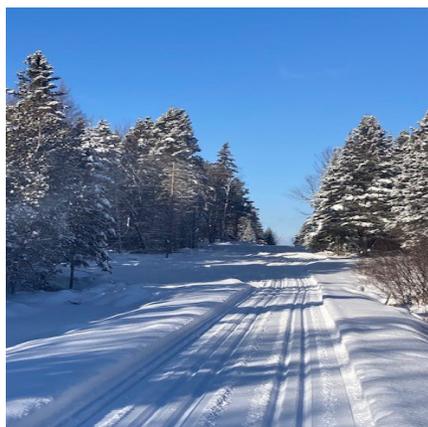
Comment faire pour se procurer les équipements?

- Se présenter au local de la patinoire sur les heures d'ouverture et réserver l'équipement pour la journée où à une date donnée.
- Possibilité de louer pour une fin de semaine complète. Vous pouvez même en faire profiter votre parenté en visite.
- Gratuit pour tous

Félicitations pour cette belle initiative et quel beau partenariat pour initier les jeunes au ski de fond. Cela prouve qu'en se regroupant il est possible de faire de beaux projets.

Merci à Valery qui a assisté à la conférence de presse et qui a recueilli les informations et la prise de belles photos.

Constance Gagné, pour le Trait d'Union



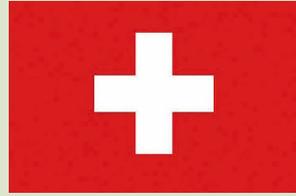
Remerciement

Un grand Merci à Samuel Michaud du rang du Nord pour son temps et son aide pour la fabrication de l'armoire pour les bottes de ski de fond.



Bernard Fortin, conseiller municipal

DE LA SUISSE À SAINT-BRUNO



Ce n'est pas la porte à côté, c'est vrai !!! Des milliers de kilomètres séparent des deux pays. Mais voilà qu'un jour, une petite étoile nous a fait signe et nous l'avons suivie. Elle nous a conduit jusqu'à Saint-Bruno-de-Kamouraska, où nous avons découvert « Un petit coin de paradis ».

Préservé de tous les bruits des villes et de leur pollution, mais surtout des gens « accueillants et chaleureux » avec un « TRÈS GRAND CŒUR ». On s'est très vite senti à l'aise, comme faisant partie de la famille.

C'est pourquoi un petit coin de notre cœur est resté à Saint-Bruno. Non, il n'y a pas de hasard. Mais si un jour, une petite étoile vous fait signe, n'hésitez surtout pas, suivez-là, car ce n'est « QUE DU BONHEUR » !!!.

Renée et Michel Auberson

On célèbre la Saint-Valentin le 14 février depuis plus de 15 siècles. Testez vos connaissances linguistiques en répondant aux questions ci-dessous, qui portent sur cette fête populaire.

1. À l'époque victorienne, la _____ permettait d'exprimer ses sentiments à l'aide des significations accordées aux différentes fleurs.

- fleurologie
- floriographie
- floranomie

2. Que signifie « x » dans « xoxo »?

- bisou
- câlin
- amour

3. Natalie est une personne qui donne sans compter. On dit qu'elle _____.

- a le cœur gros
- a le cœur léger
- a le cœur sur la main

4. Depuis le 15e siècle, _____ est considéré comme le patron des amoureux.

- Saint-Valentin
- saint Valentin
- Saint Valentin

5. Les premières boîtes de chocolats en forme de cœur sont _____ dans les années 1860.

- apparu
- apparus
- apparues

Voir réponse page 15

Source: Portail linguistique du Canada

<https://www.noslangues-ourlangues.gc.ca/fr/quiz/jeu-quiz-saint-valentin>



Chronique municipale

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, tenue à la salle du conseil au 4, rue du Couvent, le mercredi 27 décembre 2023 à 19 h .

Sont présents : Mesdames les conseillères Julie Nadeau et Marie-Josée Caron et Messieurs les conseillers Gilles Beaulieu, Bernard Fortin et Matthieu Gagné sous la présidence de Monsieur Richard Caron, maire formant quorum.

Est absent : Monsieur Gilles Plourde

Est aussi présente Madame Maryse Ouellet, directrice générale et greffière-trésorière.

2023-12-264 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Constatant que tous les membres du conseil sont présents et forment quorum, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

2023-12-265 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT la lecture du projet d'ordre du jour suivant :

Ouverture de la séance;

Lecture et adoption du projet d'ordre du jour;

Adoption par résolution des prévisions budgétaires (budget) pour l'année 2024;

Adoption par résolution du plan triennal des immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026;

Période de questions;

Clôture et levée de la séance.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron

Et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

2023-12-266 ADOPTION PAR RÉOLUTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES (BUDGET) POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2024

| REVENUS | 2024 |
|-------------------------------|---------------------|
| Taxes | 853 799 \$ |
| Paiement tenant lieu de taxes | 5 280 \$ |
| Transferts | 355 731 \$ |
| Services rendus | 18 600 \$ |
| Imposition de droits | 109 500 \$ |
| Intérêts (subv.) | 26 743 \$ |
| TOTAL | 1 369 653 \$ |

| DÉPENSES (CHARGES) | 2024 |
|---------------------------|---------------------|
| Administration | 339 456 \$ |
| Sécurité publique | 108 206 \$ |
| Transport | 387 760 \$ |
| Hygiène du milieu | 67 161 \$ |
| Matières résiduelles | 93 286 \$ |
| Aménagement et urbanisme | 58 559 \$ |
| Santé et bien-être | 21 120 \$ |
| Loisirs et culture | 77 251 \$ |
| Frais de financement | 110 437 \$ |
| Remboursement de la dette | 106 417 \$ |
| TOTAL | 1 369 653 \$ |

¹Prendre note que les amortissements d'immobilisations ne sont pas inclus comme « charges » aux dépenses de fonctionnement.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Julie Nadeau

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska adopte les prévisions budgétaires (budget) pour l'année financière 2024.

2023-12-267 ADOPTION PAR RÉOLUTION DU PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2024, 2025 ET 2026

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Fortin
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska adopte le plan triennal d'immobilisations pour les années suivantes : 2024, 2025 et 2026;

2024 : 959 165,00 \$ Travaux dans le rang du Nord
2025 : 300 000,00 \$ Travaux sur le garage municipal
2026 : 1 500 000,00 \$ Asphaltage de la route de la Rivière-Manie

2023-12-268 PÉRIODE DE QUESTIONS

- Un citoyen a demandé concernant le projet d'asphaltage de la route de la Rivière-Manie, si c'est à partir du coin jusqu'au pont (Route des Platins), M. le maire a répondu oui, soit jusqu'aux glissières.

2023-12-269 FERMETURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska la levée de l'assemblée à 19 h 14.

Richard Caron, maire

Maryse Ouellet, directrice générale et greffière-trésorière

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, tenue à la salle du conseil au 4, rue du Couvent, le mercredi 27 décembre 2023 à 19 h 15.

Sont présents : Mesdames les conseillères Julie Nadeau et Marie-Josée Caron et Messieurs les conseillers Gilles Beaulieu, Bernard Fortin et Matthieu Gagné sous la présidence de Monsieur Richard Caron, maire formant quorum.

Est absent : Monsieur Gilles Plourde a motivé son absence.

Est aussi présente Madame Maryse Ouellet, directrice générale et greffière-trésorière.

2023-12-270 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Constatant que tous les membres du conseil sont présents et forment quorum, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

2023-12-271 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT la lecture du projet d'ordre du jour suivant :

Ouverture de la séance;

Lecture et adoption du projet d'ordre du jour;

Résolution révisée de l'entente Canada-Québec relative à la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024 ;

Période de questions;

Clôture et levée de la séance.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Matthieu Gagné
Et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

2023-12-272 RÉOLUTION RÉVISÉE DE L'ENTENTE CANADA-QUÉBEC RELATIVE À LA CONTRIBUTION GOUVERNEMENTALE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) POUR LES ANNÉES 2019 À 2024

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi que le montant additionnel octroyé dans un courriel daté du 7 juillet 2021;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Julie Nadeau

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska :

- s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;
- approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 03 ci-jointe

et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

- s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution ;
- atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 03 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

2023-12-273 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun question.

2023-12-274 FERMETURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska la levée de l'assemblée à 19 h 20.

Richard Caron, maire

Maryse Ouellet, directrice générale et greffière-trésorière

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, tenue à la salle du conseil au 4, rue du Couvent, le lundi 15 janvier à 20 h.

Sont présents : Madame la conseillère Marie-Josée Caron et Messieurs les conseillers, Gilles Beaulieu, Gilles Plourde, Bernard Fortin et Matthieu Gagné sous la présidence de Monsieur Richard Caron, maire formant quorum.

Est absente : Madame la conseillère, Julie Nadeau a motivé son absence.

Est aussi présente : Madame Maryse Ouellet, directrice générale et greffière-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Constatant que les membres du conseil présents forment quorum, Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2024-01-001 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil ont, préalablement à la tenue de la présente séance, pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite à cette séance;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Matthieu Gagné

Et résolu à l'unanimité des membres présents de l'adopter tel que rédigé.

2024-01-002 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2023

ATTENDU QUE les membres du conseil ont tous, préalablement à la tenue de la présente séance et dans le délai prévu par la Loi du Code municipal, reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde

Et résolu à l'unanimité des membres présents de l'adopter tel que rédigé.

2024-01-003 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2023 (BUDGET)

ATTENDU QUE les membres du conseil ont tous, préalablement à la tenue de la présente séance et dans le délai prévu par la Loi du Code municipal, reçu copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2023 (Budget);

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Fortin

Et résolu à l'unanimité des membres présents de l'adopter tel que rédigé.

2024-01-004 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2023 (TECQ)

ATTENDU QUE les membres du conseil ont tous, préalablement à la tenue de la présente séance et dans le délai prévu par la Loi du Code municipal, reçu copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron

Et résolu à l'unanimité des membres présents de l'adopter tel que rédigé.

2024-01-005 RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) POUR L'ANNÉE 2023

La directrice générale et greffière-trésorière fait rapport aux membres du conseil municipal que le Comité consultatif d'urbanisme a reçu deux (2) demandes de dérogations mineures pour le territoire de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska pour l'année 2023.

2024-01-006 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES

ATTENDU QUE la lecture de la liste des dépenses incompressibles des prélèvements et des comptes fournisseurs pour la période du 1^{er} au 31 décembre 2023, totalisant une somme de 63 461.43 \$.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Matthieu Gagné

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal approuve les dépenses et autorise les paiements et les écritures comptables correspondantes pour un montant total de 63 461,43 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, Maryse Ouellet, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Maryse Ouellet, dir. gén. & greffière-trésorière

2024-01-007 DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS MUNICIPAUX TOTALISANT PLUS DE 5 000 \$ PAR FOURNISSEUR

En vertu de l'article 961.4 du Code Municipal du Québec, la Municipalité dépose et publie sur internet au plus tard le 31 janvier de chaque année, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 5 000 \$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec une dépense totalisant plus de 5 000 \$ par fournisseur. La liste indique, pour chaque contrat, le nom de chaque cocontractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat.

2024-01-008 RÉOLUTION POUR AUTORISER LE VERSEMENT DE LA RECOMMANDATION DE PAIEMENT NO. 3 POUR LES ENTREPRISES JR MORIN INC RELATIVEMENT AUX TRAVAUX DU RÉSEAU PLUVIAL DE LA RUE DE L'ÉGLISE

CONSIDÉRANT la résolution 2023-04-75 de ce conseil octroyant le contrat pour la réfection du réseau pluvial sur la rue de l'Église au montant de 1 030 827,91 \$ \$ (incluant les taxes);

CONSIDÉRANT la recommandation émise par Monsieur Guillaume Bouchard, ingénieur d'autoriser le paiement No. 3 au montant de 91 094,01 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal autorise le paiement du décompte no. 3 au coût de 91 094,01 \$ qui représentent les retenues pour les travaux de réfection du réseau pluvial sur la rue de l'Église, un versement de 70 000,00 \$ proviendra du 55 92000 000 et la différence soit un montant de 21 094,01 \$ proviendra du 59 11000 000.

2024-01-009 RÉSERVATION D'UN MONTANT DE 1 000,00 \$ POUR LE PROJET D'ART PUBLIC POUR LA ROUTE DU HAUT-PAYS, 2^E ÉDITION - 2024

ATTENDU QUE la MRC de Kamouraska souhaite poursuivre le projet d'art public pour la route du Haut-Pays pour une 2^e édition en 2024;

ATTENDU QUE chacune des sept municipalités du Haut-Pays est invitée à compléter le montage financier en fournissant un montant de 1 000 \$;

ATTENDU QUE la MRC de Kamouraska a déjà réservé un montant de 25 000\$ dans l'*Entente de développement culturel 2024*;

ATTENDU QUE ce projet a suscité beaucoup d'intérêt et a connu un franc succès lors de la première édition;

ATTENDU QU'il est souhaitable d'ajouter d'autres œuvres pour rendre la route plus complète et encore plus attrayante;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Fortin
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la municipalité réserve un montant de 1 000\$ pour la 2^e édition du projet d'art public pour la route du Haut-Pays en 2024;

QUE le conseil de la municipalité informe la MRC de Kamouraska qu'elle a réservé le montant qui sera versé selon les modalités à établir;

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise la directrice générale et greffière trésorière, Maryse Ouellet à signer tout document utile ou nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

2024-01-010 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET NUMÉRO 263-2024 DÉCRÉTANT LES DIFFÉRENTS TAUX DE TAXATION POUR L'ANNÉE 2024

Monsieur Gilles Plourde, conseiller, donne un avis de motion et présentation du projet numéro 263-2024 décrétant les différents taux de taxation pour l'année 2024.

2024-01-011 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 262-2023 ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 253-2022 RELATIVEMENT À LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska peut, par règlement, fixer la rémunération des membres du conseil municipal;

ATTENDU QUE la Loi prévoit une base minimale de rémunération applicable aux élus municipaux;

ATTENDU QUE le désir du conseil municipal est d'établir une indexation de 3,5 % à la rémunération des élus municipaux;

ATTENDU QU'un avis de motion a préalablement été donné par Monsieur Bernard Fortin lors de la séance ordinaire du 11 décembre 2023;

ATTENDU QUE conformément à l'article 8 de la Loi, ce règlement a été présenté en projet lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 11 décembre 2023;

ATTENDU QU'un avis public sera affiché en date du 14 décembre 2023 et qu'un délai de vingt et un (21) jours doit être respecté avant l'adoption dudit règlement;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska versait pour l'année 2023, 12 019,20 \$ annuellement pour le maire et 4 006,44 \$ annuellement pour chacun des conseillers municipaux;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Fortin
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le présent Règlement portant le numéro 262-2023 est et soit adopté et qu'il décrète ce qui suit :

ARTICLE 1 : TITRE

Le présent règlement porte le titre **RÈGLEMENT NO 262-2023 ABROGEANT LE RÈGLEMENT NO 253-2022 RELATIVEMENT À LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX**

ARTICLE 2 : RÉMUNÉRATION DU MAIRE

La rémunération de base annuelle versée au maire était de 8 012,76 \$ dont la moitié du montant correspondait à l'allocation additionnelle de dépense du maire pour l'exercice financier 2023.

ARTICLE 3 : RÉMUNÉRATION DES CONSEILLERS

La rémunération de base annuelle versée à chacun des conseillers correspondait au tiers (1/3) de la rémunération versée au maire soit 2 670,96 \$ dont la moitié du montant correspondait à l'allocation additionnelle de dépense des élus pour l'exercice financier 2023.

ARTICLE 4 : INDEXATION DE LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE

Pour l'année 2024, la rémunération de base annuelle du maire est fixée à 8293,21 \$ plus une somme correspondant à la moitié du salaire de base pour ses dépenses, soit une somme de 4 146,67 \$ pour un total de 12 439,88 \$ annuellement.

ARTICLE 5 : INDEXATION DE LA RÉMUNÉRATION DES CONSEILLERS

Pour l'année 2024, la rémunération de base annuelle des conseillers, correspondant au (1/3) de la rémunération du maire, est fixée à 2 764,44 \$ plus une somme correspondant à la moitié du salaire de base pour leurs dépenses, soit une somme de 1 382,22 \$ pour un total de 4 146,66 \$ annuellement.

ARTICLE 6 : VERSEMENT DE LA RÉMUNÉRATION

La rémunération décrétée aux articles 4 et 5 sera versée à chacun des membres du conseil municipal sur une base mensuelle. Ladite rémunération sera versée lors de la tenue de la séance régulière du mois.

ARTICLE 7 : RÉTROACTIVITÉ DE L'INDEXATION

L'indexation prévue pour l'année 2024 est rétroactive au 1^{er} janvier 2024.

ARTICLE 8 : RÉMUNÉRATION ADDITIONNELLE – MAIRE SUPPLÉANT

Le maire suppléant aura droit à une rémunération additionnelle lorsqu'il remplacera le maire dans l'exercice de ses fonctions. Cette rémunération sera versée lorsque le maire sera absent de la municipalité pour plus de trente (30) jours consécutifs. L'allocation sera versée à compter de la trente-et-unième (31^e) journée d'absence jusqu'au retour du maire dans la municipalité.

Cette allocation sera égale à 75 % de la rémunération de base du maire comptabilisée sur une base journalière. Cette allocation s'ajoute à la rémunération de base du conseiller qui occupe la fonction de maire suppléant.

ARTICLE 9 : PIÈCES JUSTIFICATIVES EXIGÉES

Tout remboursement de dépenses doit être appuyé de pièces justificatives adéquates.

ARTICLE 10 : FRAIS DE DÉPLACEMENT DES ÉLUS

Un montant de 0,50 \$/km sera accordé pour les frais de déplacement des élus.es.

ARTICLE 11 : AUTHENTIFICATION

Ce règlement remplace tout règlement adopté antérieurement.

ARTICLE 12 : ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent Règlement entre en vigueur conformément à la Loi le 15 janvier 2024.

FAIT ET ADOPTÉ À SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA, CE QUINZIÈME JOUR DE JANVIER 2024.

2024-01-012 RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION AU GUIDE DU KAMOURASKA – ÉDITION 2022

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Matthieu Gagné
Et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska renouvelle l'adhésion au Guide du Kamouraska – Édition 2022 au coût de 500,00 \$;

Que cette adhésion permette de promouvoir les activités qu'offre la Municipalité durant la saison estivale.

2024-01-013 RÉSOLUTION POUR ANNULER LE COMPTE 200249 ET DE TRANSFÉRER LE SOLDE DANS LE COMPTE DU FONDS GÉNÉRAL

CONSIDÉRANT QUE selon la résolution 2019-06-096, la Municipalité a signé une entente de collaboration avec la Commission scolaire Kamouraska – Rivière-du-Loup pour l’ouverture d’un service de garde en milieu scolaire;

CONSIDÉRANT QUE dans ladite entente, il était convenu que la Municipalité devait assumer le déficit potentiel pour un maximum de 15 000. \$ pour une période de 3 ans;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron

Et résolu à l’unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska demande à la Caisse Desjardins de l’Anse de La Pocatière de fermer le compte 200249 et de transférer le solde dans le compte du fonds général.

2024-01-014 ACCEPTATION DU RENOUELEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE 2024 AVEC L’ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ) POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron
Et résolu à l’unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accepte de renouveler la cotisation annuelle de 2024 avec l’Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour la directrice générale et greffière-trésorière, Madame Maryse Ouellet, au coût de 980,00 \$, excluant les taxes.

2024-01-015 DEMANDE D’AUTORISATION DE MONSIEUR YVES GOSSELIN POUR L’OUVERTURE DU 5^E RANG OUEST JUSQU’AU LOT 5 726 400 DURANT LA SAISON HIVERNALE 2023-2024

ATTENDU QU’une demande écrite a été adressée au conseil municipal pour l’ouverture de route accompagnée de la preuve d’assurance requise tel que mentionné à l’article 5 du Règlement municipal No 120-2004;

ATTENDU QU’à l’extrémité, le chemin devra être ouvert en pente douce, afin qu’il soit sécuritaire pour la circulation des VTT et motoneiges;

ATTENDU QUE la municipalité se réserve le droit de fermer la portion de route mentionnée pendant la période de dégel pour cause de bris de chemin ou à des fins préventives de dégradation dudit chemin, le cas échéant;

ATTENDU QU’une copie du Règlement ci-haut mentionné accompagne cette résolution afin que le contenu de l’article 5 soit respecté;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Matthieu Gagné

Et résolu à l’unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise Monsieur Yves Gosselin à ouvrir le 5^e rang Ouest jusqu’au lot 5 726 400 pour la période hivernale 2023-2024.

2024-01-016 PROCLAMATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE LE 13 MARS 2024

CONSIDÉRANT QUE le 31 mars 2022, les élu.es de l’Assemblée nationale se sont prononcés à l’unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive ;

CONSIDÉRANT QUE le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « S’ACCEPTER, c’est être soi-même ensemble » ;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population sont offerts tout au long de l’année ;

CONSIDÉRANT QUE la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience ;

CONSIDÉRANT QU’il a été démontré que les municipalités peuvent jouer un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyens ;

EN CONSÉQUENCE,

Le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska lors de sa séance du 15 janvier 2024 proclame la Journée nationale de la promotion

de la santé mentale positive et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa municipalité à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « S'ACCEPTER, c'est être soi-même ensemble ». Veuillez retourner par courriel une copie de votre proclamation au Mouvement Santé mentale Québec à : campagne@mouvementsmq.ca.

2024-01-017 ADHÉSION ANNUELLE À L'ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DU KAMOURASKA-EST INC. (APHK)

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal adhère à titre de membre honoraire pour l'année 2024 à l'Association des personnes handicapées du Kamouraska-Est Inc. (APHK) au montant de 60,00 \$.

2024-01-018 DEMANDE DE COMMANDITE DE L'ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DU KAMOURASKA – TOURNOI PROVINCIAL DESJARDINS PASSLAPOC DU KAMOURASKA

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Fortin

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal accorde une contribution financière au montant de 50,00 \$ pour le tournoi provincial Desjardins PASSLAPOC du Kamouraska qui se tiendra du 7 au 11 février 2024.

2024-01-019 ADHÉSION À LA FONDATION ANDRÉ-CÔTÉ – 2^E ANNÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accepte de verser pour la 2^e année une contribution financière annuelle (2022 – 2025) soit un montant de 270,00 \$ (0.50 \$/citoyen X 540).

2024-01-020 RENOUELEMENT DE LA PUBLICITÉ À L'INTÉRIEUR DU FEUILLET PAROISSIAL

Monsieur Gilles Beaulieu s'abstient de voter puisqu'il est en conflit d'intérêts.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron

Et résolu à la majorité des membres présents que le conseil municipal accepte la demande de renouvel-

lement de la publicité dans le feuillet paroissial pour l'édition 2024 au coût de 40,00 \$.

2024-01-021 SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2024

ATTENDU QUE le Centre d'Action bénévole Cormoran désire promouvoir la Semaine de l'action bénévole qui se tiendra du 14 au 20 avril 2024;

ATTENDU QUE divers objets promotionnels sont à vendre à différents coûts;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Matthieu Gagné

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal achète des objets promotionnels pour une valeur de 50,00 \$ et qu'ils soient distribués à nos bénévoles.

VARIA

Monsieur le maire, Richard Caron dépose une lettre de démission.

INFORMATIONS DIVERSES

Voirie/ Matières résiduelles : Émile Parent aidera Jean-Claude Lévesque lors du déneigement au niveau de la voirie.

Administration et développement:

Comité d'embellissement / Mycologie: Toujours à la recherche de bénévoles pour le comité d'embellissement.

Sécurité publique / incendie / changements climatiques: Un comité de sécurité publique sera nommé.

Bibliothèque et communication: Toujours le même horaire.

Comité des loisirs / Art et culture: Patinoire : Patinage du mercredi au dimanche. – Centre des loisirs : prêt gratuitement de skis de fond et de bottes 0 à 14 ans, les prêts se font sur le même horaire que les heures de la patinoire, les sentiers sont ceux du Club Belles Pistes et la signature des parents est obligatoire. – Marche aux flambeaux vers le 16 février (à vérifier) -

Certains citoyens ont posé des questions concernant la cantine qui est fermée pour l'hiver. Un conseiller a répondu que celle-ci réouvrira vers Pâques, mais que le dépanneur demeure ouvert.

Concernant le dossier de l'Église, est-ce que la Municipalité est prête à la prendre en charge. Un conseiller a répondu qu'ils attendent des nouvelles du Diocèse.

2024-01-023 FERMETURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu
Et résolu unanimement la clôture et la levée de la séance à 20 h 55.

Richard Caron, maire

Maryse Ouellet, directrice générale et greffière-trésorière



Nouvelles des 50 ans et plus

L'hiver est bien implantée avec ses tempêtes et ses grands froids. Mais cela n'a pas freiné l'engouement des gens de participer à notre ``Dîner des Rois``. Plus de 90 personnes de Saint-Bruno et des autres Clubs des 50 ans et plus du Kamouraska ont profité d'un repas copieux et savoureux. Merci de votre présence.

En attendant le printemps, profitez des belles journées de février pour marcher, patiner, skier, faire de la raquette. Cela aide à faire passer l'hiver plus rapidement et surtout à se garder en santé.

Bonne St-Valentin à toutes et à tous.



Anniversaires de Février

14: Jacques Sénéchal
14: Guylaine Lévesque
14: Jocelyn Bossé
20: Ghislain Deschênes
22: Lorraine Bernier

Claire Ouellet, présidente du Club des 50 ans et plus de
St-Bruno de Kamouraska

COMPARAISON DU DÉCRET DE POPULATION 2024 vs 2023 Municipalités de la MRC de Kamouraska

| | Décret 2024 | Décret 2023 | Différence |
|--------------------------------|--------------|--------------|------------|
| Saint-Onésime d'Ixworth | 530 | 552 | (22) |
| Rivière-Ouelle | 1017 | 995 | 22 |
| Saint-Bruno-de-Kamouraska | 523 | 546 | (23) |
| Saint-Pascal | 3520 | 3476 | 44 |
| Saint-Alexandre-de-Kamouraska | 2367 | 2339 | 28 |
| Saint-Joseph-de-Kamouraska | 387 | 396 | (9) |
| Sainte-Hélène-de-Kamouraska | 876 | 891 | (15) |
| Mont-Carmel | 1154 | 1146 | 8 |
| Saint-Pacôme | 1572 | 1557 | 15 |
| Saint-Philippe-de-Néri | 829 | 800 | 29 |
| Saint-Gabriel-Lalemant | 646 | 663 | (17) |
| Kamouraska | 620 | 627 | (7) |
| Saint-Germain-de-Kamouraska | 303 | 297 | 6 |
| Saint-André-de-Kamouraska | 662 | 668 | (6) |
| Sainte-Anne-de-La-Pocatière | 1596 | 1571 | 25 |
| Saint-Denis-De La Bouteillerie | 509 | 516 | (7) |
| La Pocatière | 4123 | 3905 | 218 |
| MRC | 21234 | 20945 | 289 |

Décret 1836-2023 publié dans la Gazette officielle du Québec le 20 décembre 2023



Réponses et explications du quiz de la page 5

LE MOIS DE FÉVRIER, LE MOIS DU CŒUR un temps pour attirer notre attention sur l'importance de notre santé cardio-vasculaire et de nous concentrer sur les efforts à déployer pour l'améliorer.

Saviez-vous qu'il existe dans notre région un organisme sans but lucratif qui aide les personnes atteintes des maladies cardio-vasculaires? « L'Arc-en-ciel du cœur du Kamouraska », il a pour mission d'offrir des services de prévention et d'aide en santé cardio vasculaire par le biais de programme d'entraînement personnalisé adapté à la condition de santé de la personne et sous la supervision de professionnels de la santé spécialiste de l'activité physique.

L'auteur que je vous propose ici, bénéficie depuis 2016 du programme d'entraînement personnalisé de cet organisme. Cet organisme l'a accompagné tout au long de sa réadaptation au maintien de sa condition physique et ce, jusqu'à maintenant. En guise de remerciement, il leur offre les profits de la vente son livre : « **Méli-Mélo de jeux de mots, par Jacques P. Corriveau** », auteur du Kamouraska et ancien résident de St-Bruno de Kamouraska.

Je vous suggère de découvrir ce recueil de pensées, unique en son genre, où se côtoient des moments de poésie, de sourire, de rire et de réflexion. Laissez-vous surprendre par des textes subtils où l'auteur et le lecteur dansent ensemble dévoilant deux, voire trois interprétations pour chaque petit texte. L'auteur s'amuse donc avec le lecteur et le lecteur avec l'auteur. On ne peut demeurer inactif dans ce dialogue subtil. Devant certaines joutes parfois irrévérencieuses, il vous est permis d'être en désaccord, cela ne rend la lecture que plus vivante et interactive. Il vous est alors conseillé de ne lire que quelques écrits à la fois. L'auteur espère ainsi dialoguer, en pensée, autant de temps qu'il a pris pour vous partager cette lecture.

Chaque exemplaire est au coût de 20\$. Tous les profits seront remis à l'organisme mentionné.

NB. Vous pouvez vous procurez ce livre à la Librairie du Portage, dans l'un des locaux de l'organisme de l'Arc-en-ciel du cœur à La Pocatière ou en communiquant au 418 894-7839.

Diane Cardin

1. À l'époque victorienne, la _____ permettait d'exprimer ses sentiments à l'aide des significations accordées aux différentes fleurs.

Fleurologie **floriographie** floranomie

La floriographie est aussi connue sous le nom de langage des fleurs. Ce concept était très populaire en Europe et en Amérique du Nord au 19e siècle. À cette époque, de nombreux livres traitaient du « vocabulaire » des fleurs.

2. Que signifie « x » dans « xoxo »?

bisou câlin amour

On voit aussi XXX et quelques autres variantes. Autrefois, les personnes illettrées signaient des documents et des lettres au moyen d'un X, symbole de la croix dans la religion catholique. La personne qui signait le document embrassait ensuite le symbole en guise de serment. La lettre X aurait ensuite été associée à un baiser (ou bisou, dans le langage enfantin).

3. Natalie est une personne qui donne sans compter.

On dit qu'elle _____.

a le cœur gros a le cœur léger **a le cœur sur la main**

Avoir le cœur sur la main (ou avoir un cœur d'or), c'est faire preuve d'une grande générosité. Avoir le cœur léger, c'est n'avoir aucun souci, et avoir le cœur gros, c'est avoir du chagrin.

4. Depuis le 15e siècle, _____ est considéré comme le patron des amoureux.

Saint-Valentin **saint Valentin** Saint Valentin

Quand on parle d'une personne canonisée, on met une minuscule à saint et on ne met pas de trait d'union entre saint et le nom. Toutefois, le nom de fête Saint-Valentin s'écrit avec deux majuscules et un trait d'union.

5. Les premières boîtes de chocolats en forme de cœur sont _____ réservé pour la réponse dans les années 1860.

apparu **apparues** apparus

Le verbe apparaître (ou apparaitre en nouvelle orthographe) prend deux p et un seul r. Le participe passé avec être s'accorde avec le sujet boîtes, féminin pluriel.



La Saint-Valentin approche à grands pas, profitez-en pour transmettre à vos enfants votre amour des mots, en leur offrant un livre jeunesse sur le thème de l'amour et de l'amitié, évidemment accompagné d'un petit cœur en chocolat. L'offre littéraire jeunesse pour souligner la St-Valentin foisonne d'albums tous aussi magnifiques et diversifier les uns des autres. Voici une petite sélection savoureuse qui saura vous charmer et vous transporter dans un merveilleux monde rempli d'affection. (Les résumés proviennent de la 4^{ième} de couverture de chacun des livres. Vous pouvez aller consulter sur internet les titres qui vous intéressent, pour plus de précisions : âge, message...) :

St-Valentin : Rabats surprises de Martina Hogan. De jolies surprises attendent les enfants à chaque page. Mots doux, chocolats ou cœurs derrière les rabats. Bref, la St-Valentin et ses petits bonheurs.

L'amour, Georgette, Mais c'est quoi l'amour? Georgette ne donne pas ici de réponse, mais dit l'amour sous toutes ses formes à travers le regard d'une petite fille et les mots doux et passionnés qu'elle récolte autour d'elle.

Franny K. Stein # 2 : L'attaque du Cupidon géant, Jim Benton. Franny a besoin d'un assistant. Mais quand sa mère lui offre Igor, un drôle de chien plein de puces, la fillette est déçue, Igor ne cesse de faire des bêtises... et il libère même un Cupidon géant.

L'amour et l'amitié, Brigitte Labbé et Michel Puech. Ce livre permet de mettre des mots sur leurs émotions et de réfléchir sur la confiance et le respect.

Mon amour : en pop-up, Astrid Desbordes et Pauline Martin. Inventaire des moments de vies partagés entre une mère et son enfant, où tout devient prétexte à s'aimer, se réinvente en pop-up. Le message de cet irrésistible album est simple et limpide : l'amour est constant et sans condition.

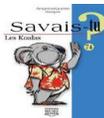
La doudou qui aime les bisous, Claudia Larochelle et Maira Chiodi. La doudou aime les bisous doux, les bisous fous, les bisous trop choux. Elle aime aussi les câlins qui font du bien! Dans ce livre les tout-petits apprennent comment les chevaux donnent des bisous, les araignées des câlins et comment on chatouille des papillons.

Un tout dernier parce que j'adore les comptines, **mes plus belles comptines pour dire je t'aime**, Lucille Ahrweiller. Un livre sonore proposant cinq comptines sur le thème de l'amour.

De nombreux sites internet vous offre plein de suggestions d'albums pour cette occasion, le choix est fabuleux! Notez que nous aurons à la bibliothèque une **exposition thématique** sur le thème de la St-Valentin à partir du début de février consacrée à la littérature jeunesse. Bienvenue aux jeunes familles.

DONS de livres, décorations pour différents thèmes : Noël, St-Valentin, Halloween...

Le comité tient à remercier toutes les personnes qui nous on fait don de livres et d'articles de décorations récemment. Tous ces dons contribuent à améliorer l'offre culturel de notre bibliothèque et à rendre notre local plus invitant. Nous procédons actuellement à l'enregistrement des volumes reçus et ils vous seront accessibles bientôt.



Nous aimerions compléter notre collection « **Savais-tu?** », collection québécoise très prisée de nos jeunes lecteurs. Il en existe plus de 80 numéros. Présentement, nous possédons les plus récentes publications (69 à 80). Si vous possédez des numéros antérieurs et qu'ils ne servent plus à la maison nous serions très heureux de les recevoir en don. Ils feront le bonheur de nos jeunes curieux.

Le ménage du printemps s'en vient!

Nous sommes à la recherche d'articles de décoration (intérieurs et extérieurs) pour souligner les différentes fêtes de notre calendrier. Ces décorations ne servent plus, donnez-leurs une deuxième vie. Merci de nous en faire profiter!

Horaire de la bibliothèque

Prenez note : lorsqu'il y aura des jours de tempêtes coïncidant avec l'horaire d'ouverture de la bibliothèque i.e. les mercredis soir, lorsque les écoles seront fermées, nous serons également fermés. Merci de votre compréhension.

En terminant, j'aimerais remercier Myrtha Caron et André Michaud pour leur implication dans l'équipe de bénévoles de la bibliothèque, malheureusement elles nous quittent pour d'autres projets. Nous leur souhaitons un bon accomplissement.

À toutes les personnes qui désirent s'impliquer bénévolement dans un comité, il nous fera plaisir de vous accueillir au sein du nôtre.

En somme, Février est un mois pour prendre soin de son cœur mais aussi de celui des personnes qui nous entourent. Au nom du comité nous vous souhaitons une Joyeuse St-Valentin!

Diane Cardin
Responsable



Assemblée de paroissiens

Le conseil de Fabrique invite les paroissiens à une assemblée publique afin de combler 2 postes de marguilliers sortants et non rééligibles dimanche le 11 février 2024 après la messe de 11 h.

Bienvenue à tous!

Roger Lavoie
Président conseil de fabrique

Place de l'Église



Mois de février

| Jour | Date | Intentions | Par |
|------------------|------|------------------------|-------------------------|
| Dimanche 11 h | 11 | Défunte Lucille Briand | Famille Gilbert Lizotte |
| Dimanche 11 h | 25 | Défunt Frank Lévesque | Son épouse |

Décès

À La Résidence St-Jean-sur-Richelieu, le 4 janvier 2024, est décédée à l'âge de 94 ans et 1 mois **Mme Ida Morin**, épouse de feu M. Maurice Lévesque; fille de feu Mme Annette Drapeau et de feu M. Euclide Morin. Elle demeurait autrefois à Saint-Bruno, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances, le samedi 24 février de 12 h 30 à 14 h 30. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 14 h 30 au salon de Saint-Pascal. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure au cimetière de Saint-Bruno.

Nos plus sincères condoléances à toute la famille et tout particulièrement à son fils Donald de notre paroisse.



Au Centre d'hébergement D'Anjou de Saint-Pacôme, le 15 janvier 2024 est décédé à l'âge de 83 ans et 10 mois M. Claude Briand. Époux d'Angèle Dionne, il était le fils de feu Irène Drapeau et de feu Arthur Briand. Il demeurait à Saint-Bruno, Kamouraska.

La famille a reçu les condoléances, le vendredi 26 janvier 2024 dès 11 h. Le service religieux sera célébré le jour même à 15 h, en l'église de Saint-Bruno et de là au crématorium. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure au cimetière paroissial.

Nos plus sincères condoléances à toute la famille et tout particulièrement à son épouse Angèle et sa fille Bianca de notre paroisse.

Chronique culinaire

Poitrines de poulet Cordon Bleu

Préparation 15 minutes, Cuisson 20 minutes

Ingrédients

4 poitrines de poulet sans la peau

Sel et poivre au goût

4 tranches de jambon Forêt –Noire

4 tranches de fromage suisse

1 c. à soupe de moutarde de Dijon

2 c. à soupe d'huile d'olive

¼ de tasse de vin blanc ou de bouillon de poulet

¼ de tasse de crème 35%

1 c. à soupe de persil frais, haché

Pour la Chapelure

1/3 de tasse de chapelure nature

1 c. à soupe de beurre fondu

1 c. à soupe de persil frais, haché

Étapes

Préchauffer le four à 375° F et placer la grille au centre.

Dans un bol, mélanger tous les ingrédients pour la chapelure et réserver.

Couper les poitrines de poulet en deux dans le sens de l'épaisseur afin de les ouvrir en portefeuille, mais sans les séparer complètement. Assaisonner, puis placer une tranche de jambon et une tranche de fromage à l'intérieur de chaque poitrine de poulet. Refermer le poulet sur la garniture. Badigeonner les poitrines de poulet avec la moutarde de Dijon et saupoudrer le mélange de chapelure. Bien presser afin que la chapelure adhère aux poitrines de poulet. Dans une poêle allant au four,

à feu vif, chauffer l'huile d'olive. Déposer les poitrines de poulet dans la poêle, retirer du feu, puis cuire au four de 16 à 18 minutes. Terminer la cuisson sous le gril pendant 1 minute, ou jusqu'à ce que la chapelure soit bien dorée. Retirer la poêle du four et la remettre sur le feu. Ajouter le vin blanc laisser réduire de moitié, ajouter la crème et le persil. Porter à ébullition et poursuivre la cuisson pendant 2 minutes. Servir les poitrines de poulet avec la sauce.

Source : 3 fois par jour

Salade d'épinards aux clémentines, aux canneberges et au halloumi

Préparations : 20 minutes Cuisson : 2 minutes

Ingrédients

1c. à soupe d'huile d'olive

1 bloc de 235 grammes de fromage halloumi, coupé en cubes

5 oz de bébés épinards frais

4 clémentines, pelées et tranchées

1/3 tasse de canneberges séchées

½ tasse de granola aux amandes

¼ tasse d'huile d'olive

2 c. à thé de vinaigre balsamique

2 c à thé de moutarde à l'ancienne

1 c. à thé de jus de citron

Sel et poivre au goût

Verser 1 c. à soupe d'huile d'olive dans une poêle, à feu moyen, et cuire les cubes de fromage halloumi durant 1 minute de chaque côté ou jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés. Retirer du feu.

Dans un saladier, combiner les épinards, les clémentines, les canneberges et le granola. Ajouter les cubes de fromage halloumi.

Dans un bol, combiner l'huile d'olive, le vinaigre balsamique, la moutarde à l'ancienne, le jus de citron, le sel et le poivre, puis mélanger.

Ajouter la vinaigrette à la salade, puis mélanger pour bien enrober les aliments. Servir immédiatement.

Source : Revue Art de Vivre

Valéry Lavoie

CLUB LES BELLES PISTES DU ROCHER BLANC INC.

Samedi dernier, en collaboration avec le club des Pif-Paf du Kamouraska, avait lieu l'activité des motoneiges antiques

Cette activité a permis de ramasser 1 126\$ pour le camp de jour de Saint-Bruno.

Merci à tous ceux qui ont participé à cette activité!



Club Les Belles
Pistes

Samedi le 10 février aura lieu un souper, assiette de mets chinois à 18 h suivi d'une soirée avec Turtle.

Admission gratuite

Au plaisir de vous accueillir!

Conseils pour une conduite hivernale

En hiver, les conducteurs doivent adapter leur conduite aux conditions météorologiques et routières. Le conducteur doit diminuer sa vitesse lorsque la visibilité est réduite à cause de l'obscurité, du brouillard, de la pluie ou de précipitations, ou lorsque la chaussée est glissante ou qu'elle n'est pas entièrement dégagée. En cas de conduite non adaptée, le conducteur s'expose à une amende de 60\$ plus les frais et 2 points d'inaptitude.

Le pare-brise et les vitres d'un véhicule doivent être débarrassés de tout élément susceptible de réduire la visibilité du conducteur. Les phares, les feux et les réflecteurs doivent être également dégagés. Personne ne peut conduire un véhicule recouvert de glace, de neige ou de toute autre matière pouvant se détacher du véhicule et constituer un danger pour les autres usagers de la route. En cas de non-respect, le conducteur est passible d'une amende de 100\$ à 200\$.

Voici quelques conseils pour demeurer en sécurité sur les routes en hiver :

1. Préparez une trousse de fournitures d'hiver (brosse à neige, grattoir à glace, liquide de lave-glace, pelle, vêtements chauds) et conservez-la en tout temps dans votre véhicule.
2. Allumez toujours vos phares et vos feux de croisement quand les conditions l'exigent.
3. Conduisez lentement, gardez une distance de sécurité avec le véhicule devant vous et attention à la glace noire, même s'il fait beau.
4. Si possible, reportez votre déplacement si les conditions routières sont mauvaises.
5. Lors des opérations de déneigement, tenez-vous loin des déneigeuses. Les véhicules de déneigement comportent de nombreux angles morts qui empêchent leur conducteur de bien voir les autres usagers de la route.

Pour terminer, vous pouvez contacter info transports avant un déplacement. Soit par téléphone en composant le 511 ou sur internet au www.quebec511.info/fr/default.aspx (site web présentant l'évolution des systèmes météorologiques).



L'éducation

L'éducation, un mot maintes fois entendu depuis quelques mois avec la grève du personnel enseignant et de soutien. Bien que justifié, durant ce moment de revendications et de négociations, des milliers d'enfants et d'adolescents ont été privés d'un droit fondamental, le droit à l'éducation. Qu'en est-il de l'éducation ?

Selon Le Robert, l'éducation est « la mise en œuvre des moyens propres à assurer la formation et le développement d'un être humain et les moyens pour y parvenir. » Il est donc opportun de penser que pour assurer un développement global de l'humain, l'éducation doit se présenter sous plusieurs formes. Dès la naissance, l'enfant apprend. Pendant qu'il développe sa conscience, son identité, sa personnalité, il reçoit diverses formes d'éducation, que ce soit sur le savoir-être, le savoir vivre-ensemble, sur les développements cognitif, physique, émotionnel, intellectuel, professionnel, etc. Tout au long de sa vie, l'humain apprend, se développe et grandit. Cependant, tous n'ont pas la même capacité d'apprentissage, de rétention des informations. Pour certaines personnes, il faut plus de temps plus d'accompagnement et d'encouragement.

Il est connu que *l'éducation est un des moyens les plus efficaces pour lutter contre la pauvreté, améliorer santé, faire progresser l'égalité hommes-femmes assurer la paix et la stabilité.* Comme le disait Mande pour lutter contre la pauvreté, apprenez-leur à lire. cela s'ajoute l'éducation sociale, celle qui permet une meilleure intégration de l'individu dans la société. En conséquence, celle qui permet à l'individu d'améliorer ses conditions de vie.

Aux Ateliers Mon-Choix, l'éducation vise l'apprentissage au marché de l'emploi.

Dans notre société, occuper une place sur le marché du travail est essentiel. Pour cela, notre organisation accueille les étudiants de l'école Chanoine-Beaucamps inscrits au programme de Formation préparatoire au travail. Accompagnés de l'enseignant, les jeunes vivent, selon un horaire établi, une expérience de travail dans un milieu sécurisant tout en développant les habiletés nécessaires au marché du travail.

Nous proposons également un volet pour les adultes grâce au Programme de préparation à l'emploi (PPE) de Service Québec. Ce programme s'adresse à toute personne sans emploi ou qui éprouve des difficultés à intégrer un emploi et qui désire améliorer sa situation. Aux Ateliers Mon-Choix, les participants expérimentent divers plateaux de travail, dans un milieu fiable et encadré par une intervenante spécialisée en intégration socioprofessionnelle. Les stages du PPE sont d'une durée de 20 semaines, à raison de 20 heures par semaine. Une compensation financière est offerte aux stagiaires grâce au soutien de Service Québec et en partenariat avec Projection 16-35.

Avec l'appui de ces programmes, nos stagiaires repartent avec une plus grande estime de soi, une meilleure confiance en soi et un bagage pour entreprendre une vie professionnelle.

Monique Côté
Collaboration spéciale

C'est la Saint-Valentin!

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| f | l | e | u | r | b | o | n | n |
| n | e | s | s | c | a | i | a | i |
| n | t | o | v | a | o | i | m | i |
| e | n | r | o | u | g | e | o | a |
| c | u | p | i | d | o | n | u | c |
| t | i | n | e | i | m | a | r | r |

Cœur

amour

amie

rouge

rose

fleur

cupidon

côlin

Écris les lettres de trop pour découvrir la phrase cachée!

.....

.....

© 2014 Le cahier de Pénélope

La MRC de Kamouraska met en ligne un nouveau site web pour accompagner les personnes qui désirent bâtir leur projet de vie au Kamouraska. Le service de développement territorial de la MRC est le maître d'œuvre de ce nouveau site Internet par le biais de son service d'attractivité pour les travailleurs et personnes immigrantes.

C'est en février 2023 que les élus du conseil de la MRC de Kamouraska ont donné l'aval pour la réalisation du nouveau site lekamouraska.com, remplaçant ainsi l'ancien. « La qualité de notre accueil est reconnue. Nous misons sur la richesse des connaissances du territoire et des relations des ressources en place pour mieux accompagner les personnes voulant s'installer ici. Ce site web permettra aussi aux employeurs de la région et aux candidats d'être mis en contact et ainsi réaliser leurs projets de migration sur notre magnifique territoire. », déclare le préfet élu, M. Sylvain Roy.

Un projet migratoire qui se construit

Il va sans dire que le nouveau site web lekamouraska.com est un outil incontournable à promouvoir en salon de l'emploi. L'ancienne version du site recensait un maximum d'informations pour que les employeurs présentent le territoire et que les citoyens le connaissent. L'outil est maintenant à jour, selon les tendances actuelles en matière de recrutement et d'attractivité. Les ressources à contacter pour découvrir le territoire s'y retrouvent ainsi que plusieurs compléments d'information pour structurer un projet de vie au Kamouraska. « Nos nombreuses expériences en salons nous démontrent l'importance du premier contact avec les gens vivant sur le territoire. Nous souhaitons que personne ne soit laissé seul dans son parcours de migration qui peut parfois s'échelonner sur plusieurs mois, voire années. » mentionne Mme Julie-Christine Helas, agente de mobilisation et de développement en immigration à la MRC de Kamouraska.

Un portail-emploi dédié aux employeurs et candidats

Le site web se veut aussi un outil pratico-pratique pour le maillage entre employeurs et chercheurs d'emploi. Un espace réservé et sécurisé pour eux a été réalisé. Il est possible de créer son profil de chercheur et son

profil d'employeur. Le portail inclut à la fois des offres d'emploi et un système d'arrimage automatisé qui aidera les employeurs à trouver les candidats qu'ils recherchent. « Cette portion du site a vraiment été pensée pour les besoins des employeurs d'aujourd'hui, soit la mise en contact d'une personne à une autre et ce, de manière simple et efficace. Je peux aussi fournir un accompagnement personnalisé à ceux qui créeront un compte ou les rediriger vers les ressources appropriées. », souligne l'agente de recrutement et d'attractivité de la main-d'œuvre Mme Claudel Morin Larivière. Au printemps, le site inclura aussi un bottin des entreprises inscrites au portail-emploi afin que ces dernières puissent se mettre de l'avant auprès des internautes.

Ce nouveau site a été rendu possible grâce au Programme d'aide COVID-19 de la MRC de Kamouraska, ainsi qu'à la participation financière de Desjardins par le biais du Fonds du Grand Mouvement.

Le site lekamouraska.com a récemment été présenté aux élus de la MRC de Kamouraska, ainsi qu'aux membres du personnel. Au cours des prochaines semaines, il sera présenté aux collaborateurs ainsi qu'aux organismes de régionalisation en immigration. Suivez la [page Facebook Le Kamouraska](#) pour découvrir les actualités en matière d'attractivité au Kamouraska.

Contacts :

Relations de presse;

Annie Lavoie, conseillère aux communications

MRC de Kamouraska

418 492-1660, poste 253

alavoie@mrckamouraska.com



Bibliothèque

Le mercredi de
18 h 30 à 20 h

SAAQ Saint-Pascal

Lundi au mercredi : 10 h à 16 h
Jeudi : 10 h à 11 h 30
12 h à 17 h
Vendredi : fermé

Téléphone : 418-492-7314

Horaires d'ouverture

Bureau municipal

Du lundi au jeudi :
9 h à 12 h et
de 13 h à 16 h

Le vendredi : Fermé

Tél.: 418-492-2612
www.stbrunokam.qc.ca

Bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et
vendredi :

9 h 15 à 11 h 30
13 h 30 à 16 h

Jeudi:

9 h 15 à 11 h 30
13 h 30 à 16 h 15

Tél.: 418-492-1673

Fabrique

Téléphone: 418-492-1476

Dépanneur le Petit Brulot inc.

Tél. : 418-308-0564

Dépanneur: lundi au dimanche: 9 h à 19 h
Restauration: jeudi au dimanche 11 h à 19 h
Pizza: vendredi au dimanche de 16 h à 19 h



MUNICIPALITÉ DE
**SAINT-BRUNO
DE-KAMOURASKA**

321, rue de l'Église, bureau 1
Saint-Bruno-de-Kamouraska
(Québec) G0L 2M0

418 492-2612
www.stbrunokamouraska.ca

Au plaisir de vous rencontrer.



462, rang de la Croix
Saint-Bruno
418 492-7421
Service de restauration

Pistes de ski de fond
Raquettes
ON VOUS ATTEND EN GRAND NOMBRE

MATHIEU RIVEST
DÉPUTÉ DE CÔTÉ-DU-SUD
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

418 234-1893
mathieu.rivest.cds@assnat.qc.ca

Bonne Saint-Valentin

Clinique Dentaire
Kamouraska

Dre Jill Laroche Paquet

*En action pour
les gens de chez nous!*

BERNARD GÉNÉREUX
DÉPUTÉ | MONTMAGNY—L'ISLET—
KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

BERNARDGENEREUX.CA • 1 855-881-9876 • BERNARDGENEREUX@PARL.GC.CA

Construction Yves Gosselin
Entrepreneur général
 Construction - rénovation

Résidentiel
et commercial

9, Route Lauzier
 Kamouraska (Québec) G0L 1M0
 Tél.: 418 492-3492
 Cell.: 418 714-5736

R.B.Q.: 8318-2667-51



VOTRE CENTRE DE RÉNOVATION DEPUIS 1953!

DUMAIS
 Camille Dumais Inc.

1005 rue Lévesque, Saint-Pascal (Québec)
 418 492-2347

R.B.Q.: 1185-5277-70

CAMILLEDUMAIS.COM



**Le Comité d'action
 Communautaire inc.**

Roger Lavoie, président

Lunik
 TABAGIE
 ACCOMMODATION

Lunik inc.
 PAPETERIE-LIBRAIRIE-TABAGIE
 BOUTIQUE CADEAU IDÉE FIX

510, avenue Martin, C.P. 367
 Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
 Tél.: (418) 492-2096 Téléc.: (418) 492-5122
 Courriel: tabagielunik@qc.aira.com



492-2222

**Résidence funéraire
 Daniel Caron**

Pré-arrangement (garantis en fiducie)
 Crémation
 Funérailles traditionnelles
 Service d'ambulance

Daniel Caron,
 Thanatologue, ambulancier

353, ave. Chapleau, Saint-Pascal Qc G0L 3Y0

point S
 CERTIFIÉ POIDS LOURD

Pneus F.M. inc.

- 595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
 418.492.6035 - 1.800.463.1375
- Mécanique générale
 580, boulevard Hébert, Saint-Pascal
 418.492.2907
 point-s.ca

- PNEUS
- ALIGNEMENT
- SUSPENSION
- VIDANGE
- FREINS
- SILENCIEUX
- INJECTION

**Service de Pneus
 Marcel inc.**

Vente de pneus neufs et usagés

Pose et balancement

Réparation pneus : - automobile
 - agricole

418 492-2915
 622 boul. Hébert
 Saint-Pascal



MALLETTE

Mallette
 Société en collectif
 Comptables agréés

Tél. : (418) 492-3515
 Téléc. : (418) 492-9640
 Cel. : (418) 867-6318

Carolyne Thériault, CPA
 Pascal Briand, CPA

470, rue Chapleau
 Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

**PME
 INTER**

Garon, Lévesque, Gagnon, St-Pierre
 Services juridiques inc.

Me Claude Gagnon
 Me Dorisse St-Pierre
 Me Marie-Christine Morneau

506, Taché Bureau 101, Saint-Pascal
 Tél.: 418 492-1441 / 418 492-7294
 Téléc.: 418 492-3131

NOTAIRES

COMITÉ DES BÉNÉVOLES

**Repas après les funérailles
 Saint-Bruno**

Ghislaine Gagné 418-714-6730
 Myrtha St-Pierre 418-492-5926

Roger Mailloux

435, Rang 4 ouest,
 Saint-Bruno

Fabrique St-Bruno

En tout temps au
 418-492-1476

PLACE AUX AÎNÉS

Place aux Aînés

Saint-Bruno
 Roger Lavoie, président
 Tél. : 492-6702



Andrée Michaud

510 rang 5
 St-Bruno de Kamouraska

(418) 492-9824
 and_micho@yahoo.ca



La Michelaine
 Mohair

Centre-Femmes
 LA PASSERELLE
 DU KAMOURASKA

© 418-492-1449
 www.lapasserelle@kamouraska.qc.ca

Prendre soin de soi. S'entraider.
 Agir ensemble. S'outiller.

Activités

- Causerie
- Jeux de société
- Yoga
- Atelier créative
- Réseautage
- Activité sportive
- Mouvement communautaire
- Atelier de développement



Garde paroissiale

Saint-Bruno

Gilles Beaulieu, secrétaire 492-7132

Distinction Coiffure

143, route du Petit Moulin
 St-Bruno-de-Kamouraska QC
 G0L 2M0
 418 492.6311
 Manon Thériault prop.





Clinique auditive
Kamouraska

MAGGIE CARON AUDIOPROTHÉSISTE



1 PERSONNE SUR 2
ÂGÉE DE 70 ANS ET PLUS → PRÉSENTE UNE
PERTE AUDITIVE

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU
418 308-1489
POUR UN DÉPISTAGE AUDITIF
OFFERT SANS FRAIS EN TOUT TEMPS!

489, AVENUE
D'ANJOU
SAINT-PASCAL



Transport Kamouraska (Taxi)
418-315-3388

transportkamouraska@gmail.com Propriétaire Renee Gagnon

BASIE|32

web design impression



Mini Excavation

- Test de sol
- Pose de drain
- Réparation de fondation

Jean-Claude Levesque

334, rue de l'église
Saint-Bruno

418-492-7803

Dépanneur Le Petit Brulot inc.

Prêt à manger • Essence • Cantine



Pour une estimation rejoindre Valérie

📞 **418 551-2557**

📞 **418 492-7257**

@ **val.lavoie28@hotmail.com**

📍 **1, rue Dionne, St-Bruno-de-Kamouraska QC GOL 2M0**

Toiture VR
Construction inc.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
EXCAVATION ET TERRASSEMENT
TRANSPORT ET VENTE
DE SABLE ET DE GRAVIER

Transport Pierre Dionne

R.B.Q. : 8279-7556-30

CHAMPS D'ÉPURATION
ET FOSSE SEPTIQUE

Pierre Dionne, propriétaire
Cell. : 418.868.9486

Tél. : **418.852.1222**

Fax : 418.852.1220

MARTEAU HYDRAULIQUE

TAMISEUR ROTATIF

TRAVAUX GÉNIE CIVIL

41, rue du Parc-Industriel
Saint-Pacôme (Québec) GOL 3X0



Club des 50 ans et plus

321, rue de l'église, Bureau 3
Saint-Bruno (Québec) GOL 2M0

Myrtha St-Pierre, présidente
Téléphone : **418 492-5926**

Activités et loisirs pour tous

Desjardins

Caisse Centre-Est-
du-Kamouraska

Services en ligne et à distance

Chez Desjardins, nous restons près
de vous, même à distance.

Découvrez comment faire vos
opérations financières en toute
sécurité, dans le confort de votre
foyer.

